



LA GAZETTE SAILLACOISE n° 7



Bulletin d'informations communales 2023



Fête de la Noix 2010

SOMMAIRE

Le Mot du Maire.....	2
Fiscalité - Budget	3
Travaux.....	4
Midi Corrèzien.....	5
RPI.....	11
Les Quatres Demoiselles.....	14
Saillac Animation.....	15
Associations.....	18
Hommages.....	19
Informations diverses.....	20
Rétrospective.....	22
Paroles aux habitants.....	26

Bulletin municipal : Mairie de Saillac

Conception :

Olivier, Claire, Anne, Valérie

Tél répondeur : 05 55 25 41 37

commune.saillac19@orange.fr

www.saillac.fr



Chers Saillacoises et Saillacois,

Très chers concitoyens, avec un peu de retard nous revoilà avec un petit condensé des événements 2021 et 2022.

Un petit mot quand même pour la bonne gestion de 2021 avec la pandémie Covid 19 perturbant un peu notre fonctionnement.

Je pense donc à vous tous et associations qui, à nouveau, ont dû annuler ou s'adapter, elles sont la vitalité de notre commune et participent au dynamisme, l'attractivité sans oublier le lien social indéniable.

Je tiens à remercier l'institutrice, les écoliers et l'ensemble du personnel communal qui auront fait preuve d'un grand professionnalisme et de compréhension en s'adaptant à nouveau, aux différents protocoles sanitaires mis en place par les autorités.

2022 nous aura vite permis de retrouver notre entrain et nos ardeurs habituelles avec des manifestations et animations de qualité renouant avec le bon vivre de Saillac (Marchés de Pays, Fête des écoles, Fête votive, Fête de la noix et autres....) Un grand merci aux bénévoles (forces vives de la commune)

La gestion communale reste toujours particulière à gérer avec un budget très limité du fait de la baisse des dotations, la Taxe d'habitation perçue mais restant figée à 2019 et les coûts d'entretien et autres (énergie) en nette augmentation, cependant nous menons à bien quelques projets d'investissement en recherche permanente de subventions de piste d'économie pour la gestion courante.

D'autant que maintenant la crise énergétique et le pouvoir d'achat (inflation) viennent impacter fortement notre vie courante :

Après des baisses de ressources et de dotations de l'Etat démarrées en 2014 (Baisse DGF, suppression taxe d'habitation, etc....), c'est maintenant les coûts de l'énergie et des produits de premières nécessités qui sont impactés et donc le pouvoir d'achat qui influe non seulement le budget des ménages mais aussi celui des collectivités publiques (Mairie, EPCI) même après diverses décisions de l'Etat (bouclier tarifaire, filet sécurité, etc.). Comment dans ces conditions ne pas s'inquiéter de la survie de nos communes rurales au même moment où l'Etat nous demande de constituer une épargne de précaution !!

Le risque étant une réduction des offres de services à la population afin de faire face à l'augmentation des denrées de consommation et des coûts de l'énergie (les études parlant de + 32%) .

Comment ne pas évoquer cette période atroce de « guerre » qui sévit en Ukraine avec des conséquences humaines désastreuses (des drames et douleurs de grande ampleur qui hantent nos postes de TV journalier, vraie désolation) et aussi économique .

Fort heureusement la solidarité s'organise pour accueillir et aider au mieux les réfugiés, mais comment ces personnes pourront un jour retourner à la normalité après avoir vécu et vu des choses aussi dramatiques et épouvantables.

Je ne peux terminer sans mettre en avant l'investissement moral et le travail de l'ensemble du Conseil Municipal et des employé(e)s avec lesquels j'éprouve beaucoup de plaisir à travailler tout au long de l'année.

Merci à Michel et Fabiana pour la gestion du Musée de 2021 à 2022 et bienvenue à la nouvelle gérante Isabelle.

Sincèrement

Olivier Laporte





FISCALITÉ

Tarifs communaux 2022

Assainissement :

- Forfait Annuel : 100 € HT
- Taxe prix au m³ : 1,30 € HT
- Taxe de raccordement : 400 € HT



Repas Cantine : 3,40 € le repas

Concession Cimetière cinquantenaire : 70 € le m²

Cases columbarium, concession cinquantenaire : 620 €

Location Salle polyvalente :

- Personnes domiciliées sur la commune : 40 €
- Personnes domiciliées hors commune : 150 €
- Forfait chauffage du 1^{er} novembre à 31 mars : 50 €

Impôts et taxes 2022

Taxe d'habitation : 7,80 % (moy. com/com : 9,40 %)

Taxe foncier bâti : 11 % part communale ; 21,5 % part départementale (moy. com/com : 13,94 %),

Taxe foncier non-bâti : 100 % (moy. com/com : 103,90 %)

Taxe d'aménagement : 1,5 %

Ordures ménagères : 5,58 %



COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement			
142 658,59 €		149 036,90 €	
Achats et biens	54 782,81 €	Atténuation de charges	94,00 €
Charges de personnel	42 623,22 €	Produits de services	10 083,05 €
Autres charges	16 815,00 €	Impôts et taxes	71 482,62 €
gestion courante		Dotations Etat / Département / CCMV	48 876,29 €
Charges financières (intérêts)	4337,56 €	Revenus des immeubles	13 342,30 €
Charges exceptionnelles	6 500,00 €	Produits exceptionnels	1 189,42 €
Amortissement	17 600,00 €	Produits financiers	70,79 €
		Amortissement	3 898,43 €
Investissement			
55 341,07 €		63 320,29 €	
Logiciel	1 170,00 €	Subventions	14 963,66 €
Achat local de stockage	29 000,00 €	Dotations	29 756,63 €
Sous-titrage film musée	1 848,00 €	Amortissement	17 600,00 €
Emprunts	19 024,64 €		
Caution	400,00 €		
Op. d'ordre	3 898,43 €		



Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires.

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), nous indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021 / 2022

Une rampe d'accès PMR installée à l'école réalisé en 2021 par l'adjoint Guy et l'employé communal Pierre Valette qui fait suite au programme de travaux d'accessibilité des bâtiments publics réalisé en 2019.



Achat d'un nouveau PC portable pour la mairie dans le cadre d'une opération : « de matériel informatique reconditionné dans le cadre du dispositif « Outiller la médiation numérique » de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (coût très faible).

Travaux de voirie : Chemin des Darses mitoyen avec la Commune de Ligneyrac (40% Saillac et 60% Ligneyrac réalisé par l'entreprise : Freyssinet/Laligand. Une voie très endommagée.

Sous-titrage muséographie Musée de la Noix : mis en service en février 2021 moyennant un cout de 2650€ TTC. Un grand merci au Crédit Agricole pour l'aide de 20% pour ce projet.



2ème tranche de la VC La Rue sous l'égide de la com/com avec un fonds de concours de 4002 € de la part de la commune, réalisée dans le cadre du Marché communautaire dévoué à l'entreprise Pouzol .

Réfection de l'horloge et des moteurs de volée des cloches grâce à une aide du Département, de l'Etat et un chèque de 1600€ de l'association « Les Amis de Saillac » sur un montant global de 4997 €



Réfection de la toiture du local de stockage acquis en 2020 subventions actées Etat : 45% DETR et 30% CD19 (montant de travaux estimatif 12000€ HT à réactualiser)



Acquisition d'une tondeuse (Renouvellement matériel ancien) 550€ HT chez Marsallon Meyssac

Achat d'un nouvel ordinateur portable pour l'Ecole acté pour un montant de 640€ HT (subvention Etat 50%)

TRAVAUX PROJÉTÉS SUR 2023

Rénovation Energétique Ecole (chauffage électrique et ensemble des menuiseries) suite à DPE programme retenu dans le cadre du Plan de Relance de l'état avec des aides DETR et CD19 à hauteur de 60% reporté sur 2023 pour raison budgétaire et décalage subventions

Numérisation du plan du cimetière.

Etude pour la rénovation du parc de l'éclairage public

Travaux voirie

ÉCONOMIE ET TOURISME

ZONES D'ACTIVITE.

La communauté de communes dispose de zones d'activité sur lesquelles des terrains restent encore disponibles à Nonards et au Pescher.

Cet été, le groupe Everblue France, spécialisé dans les piscines, a créé sa première unité de production dans la zone d'activité des Estresses à Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze), dans l'ancien site industriel au lieu-dit Estresse. Une renaissance.

La production doit démarrer en janvier 2023 et l'équipe recrutée par Everblue France, installateur de piscines privées et publiques, y aménage déjà sa première unité de production, Everblue Factory.

VVF LES VIGNOTTES

La communauté de communes est propriétaire du Village de Vacances « Les Vignottes » à Collonges-la-Rouge géré par VVF Villages depuis 2013.

Un entretien régulier a été réalisé sur cet équipement au fil des années sous forme de différents travaux dont une opération d'envergure de requalification en 2014 et 2015 qui a permis une remise à niveau du confort de l'intérieur des gîtes, la rénovation du bar et du restaurant et la construction d'un espace aquatique couvert.

Aujourd'hui, la communauté de communes s'engage dans un projet d'amélioration énergétique avec une nouvelle production d'énergie à partir de ressource renouvelable pour la chaufferie et le renforcement de l'isolation des 70 gîtes pour un montant prévisionnel d'environ 1,4 M€. La consultation des entreprises aura lieu début 2023 avec un commencement des travaux après la saison estivale.

POLE NEANDERTAL

Le Musée actuel de la Chapelle-aux-Saints est un musée municipal géré en Délégation de Service Public (DSP) par une association. Il est situé dans la salle polyvalente de la commune et les locaux sont aujourd'hui trop exigus et obsolètes.

La construction du futur pôle Néandertal par la communauté de communes Midi Corrèzien a été validée en conseil communautaire en mai dernier et sera sur le site de la bouffia Bonneval où ont été découverts le squelette et la sépulture la plus ancienne au monde. Une scénographie sous la forme d'un spectacle immersif et spectaculaire sera proposée aux visiteurs.

Le projet pôle Néandertal a été dévoilé le 17 novembre dernier à la Chapelle-aux-Saints en présence de nombreuses personnalités lors de la signature de la convention interrégionale du Massif Central 2021-2027. La construction d'un bâtiment de 700 m² mettra en lumière ce site préhistorique et serait à découvrir dès l'été 2024

RANDONNEES

En juin dernier, Grégory Rohart, blogueur photographe dans le tourisme d'aventure, est passé par le Midi Corrèzien pour parcourir le GRP Midi Corrèzien et en Septembre, l'itinérance de 118 km faisait la une du magazine Randos Balades. Très belle promotion du territoire et la confirmation de l'intérêt du public pour ce type d'activité.

Les fiches de toutes les balades en Midi corrèzien sont en ligne sur le site internet www.midicorrezien.com. Venez les découvrir

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

PLUi

Pour rappel, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Midi Corrèzien, la Communauté de Communes travaille, avec le bureau d'études Dejante VRD & Construction, depuis décembre 2019 au projet d'aménagement de son territoire en prenant en compte une série d'enjeux : sociaux, économiques, environnementaux et agricoles entre autres.

Le PLUi se traduira au final par un zonage des secteurs constructibles à vocation économique (artisanale, commerciale, industrielle, touristique) ou d'habitat, agricoles, naturels. Le dessin de ces nouveaux périmètres, soumis à des contraintes précises (nationales, régionales et locales) est en cours de finalisation. Ce zonage est complété par un règlement, qui précisera d'une part, des schémas d'organisation de parcelles et d'autre part, des règles de construction propres à nos territoires qui est en cours d'écriture.

Basée sur la concertation, l'élaboration de ce document d'urbanisme ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la population pour étudier et réfléchir aux propositions servant l'intérêt général. Vous avez pu d'ores et déjà écrire à la Communauté de communes ou à votre mairie mais également sur le registre de concertation disponible dans les mairies ; ceci est bien entendu toujours possible. De plus, des réunions publiques, des mises à disposition de cartes, une exposition itinérante mais aussi des permanences avec un commissaire enquêteur seront à venir sur l'année 2023.

Une fois le projet des élus présenté à différents partenaires dont l'Etat, arrêté, celui-ci sera soumis à évaluation environnementale et à enquête publique avant une approbation en conseil communautaire pour ensuite être effectif.

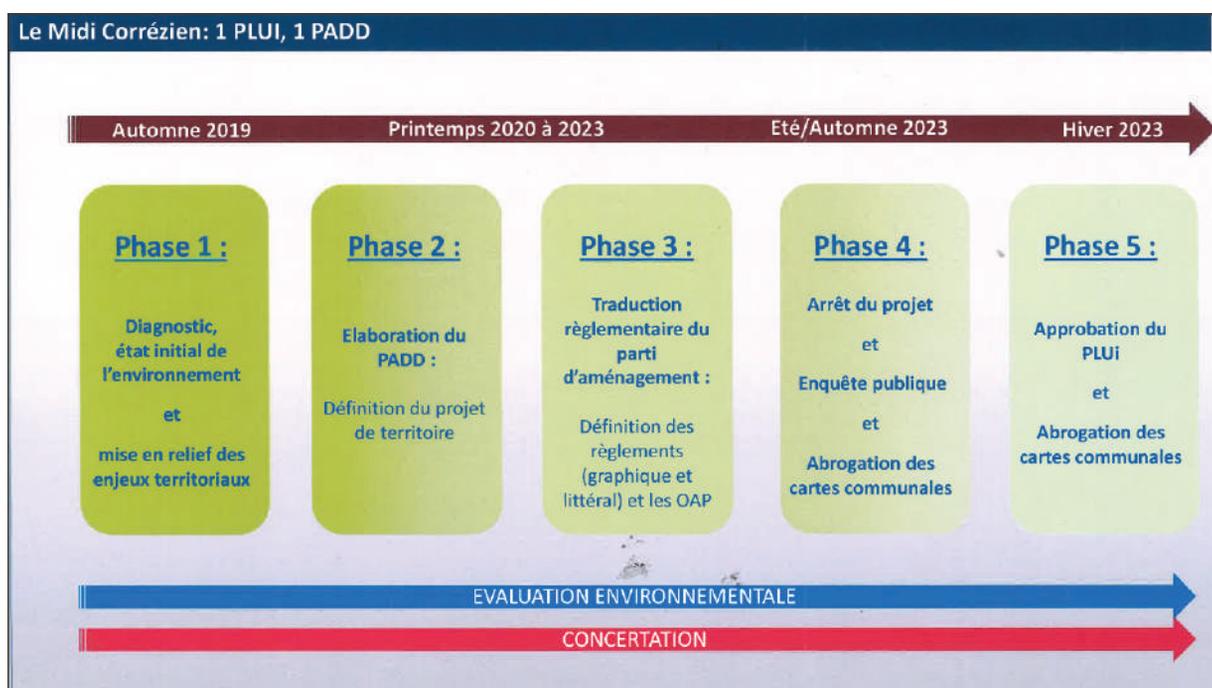
Un 1er concours photo, dans le cadre du PLUi, ouvert à tous, a été lancé du 11 juin au 18 septembre 2022. Près de 44 photos ont été transmises et les 3 premiers de chaque catégorie ayant reçu le plus de mention « J'aime » sur la page Facebook du Midi Corrèzien vont recevoir une récompense. Pour rappel, 3 catégories : Un territoire nature, Un territoire en héritage et Un territoire festif.

Afin de pouvoir profiter pleinement des clichés des lauréats, ces derniers ont été imprimés sur des grands formats et facilement transportables afin de pouvoir procéder à des expositions dans les communes.

Pour toutes informations sur le PLUi Midi Corrèzien, rendez-vous sur l'onglet aménagement sur le site internet de la Communauté de communes.

Pour toutes questions prendre contact auprès de Justine Lavalie à la Communauté de communes au 05.55.85.57.01/06.32.82.84.98 ou à j.lavialle@midicorrezien.com

CALENDRIER DE L'ÉLABORATION DU PLUI



HABITAT

France Renov : La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite faire perdurer en 2023 le service public labellisé France Renov', de conseil aux ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements en s'appuyant sur les intercommunalités

Fort du succès du service public déployé en 2022, les six EPCI partenaires ont souhaité reconduire leur collaboration selon les mêmes modalités qu'en 2022. La communauté de communes Midi corrézien participera à hauteur de 10% au financement de cette plateforme soit environ 6 500,00 €.

Les services de la plateforme de rénovation énergétique qui seront proposés à l'ensemble des citoyens s'appuieront sur un partenariat avec le CPIE de la Corrèze (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement).

Vous souhaitez diminuer vos factures, agir pour la planète ou améliorer votre confort thermique ?

Pour vous aider à choisir les travaux adaptés, trouver des entreprises locales et qualifiées, estimer le budget nécessaire et les aides financières possibles, contactez les conseillers France Renov' :

Téléphone : 05 55 20 88 96

TRAVAUX DE VOIRIE

La Communauté de communes Midi Corrèzien assure l'aménagement et l'entretien de la voirie sur environ 293 kms de voies reconnues d'intérêt communautaire, soit environ la moitié du réseau routier communal. En 2022, la collectivité aura réalisé la réfection de 9 033 ml de voiries communautaires ce qui représente en investissement (travaux de rénovation et sécurisation) un montant d'environ 378 000 € HT et en fonctionnement un total de 42 000€ HT (point à temps et enrobé).

Au total, des travaux de voirie auront été réalisés sur 21 communes du Midi corrézien.

(détail de la programmation voirie 2022 sur le site internet : <https://www.midicorrezien.com/autres-services/voirie-travaux>)

La communauté de communes assure également le débroussaillage de certaines voies reconnues d'intérêt communautaire et certaines voies communales des communes non équipées.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

La Communauté de communes assure les dépenses de fonctionnement et d'investissement des Centres de Secours de BEYNAT, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et MEYSSAC.

En mars 2022, la collectivité a démarré la construction du nouveau Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, Avenue Léopold Marcou, en remplacement de l'actuel situé rue Emile Mombrial.

Ce nouveau centre de 529 m2 qui comprend 227,30 m2 de garages et 301,70 m2 de locaux administratifs et techniques pour un coût de 1 060 384,22 € HT sera financé par un emprunt de 400 000,00 €.

Les travaux qui impliquent 15 entreprises seront réceptionnés début février 2023 et les sapeurs-pompiers volontaires de Beaulieu-sur-Dordogne devraient intégrer leurs nouveaux locaux quelques semaines plus tard.

ENFANCE JEUNESSE

CRECHES

Les trois crèches de MEYSSAC, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et LANTEUIL sont gérées en délégation de service public par la Mutualité Française Limousine. La communauté de communes en assure les dépenses de grosses réparations des bâtiments. Pour améliorer la performance énergétique de ces bâtiments et le confort des enfants, la pompe à chaleur a été remplacée sur le site de LANTEUIL en 2020 et sur le site de MEYSSAC cette année. En 2023, c'est celle de BEAULIEU-SUR-DORDOGNE qui sera remplacée. Ces travaux d'environ 75 000,00 € HT sont financés à 80% par la Caf de la Corrèze, l'Etat et le Département de la Corrèze.

NOUVEAU :

RELAIS PETITE ENFANCE

Si vous recherchez un mode de garde pour vos enfants, contactez le Relais Petite Enfance au 07.81.43.65.05 -

Mme Elodie DELAFOSSE ou par mail : rpemidicorrezien@mutualitelimousine.fr

ACCUEILS DE LOISIRS

La communauté de communes propose aux familles pendant les vacances scolaires et les mercredis 3 sites d'accueil : Tudeils, Meyssac et Beynat par convention avec Sports Loisirs Nature.

Cet été, environ 300 enfants ont fréquenté les ALSH de Meyssac-Tudeils/Altillac/ Beynat et grâce à une météo très ensoleillée, les enfants ont pu profiter des piscines et des nombreuses infrastructures communales et intercommunales.

En novembre, les enfants ont dessiné les panneaux d'extinction de l'éclairage public de la Mairie de MEYSSAC. Venez les découvrir sur la page « actualités » de notre site.

INFOS JEUNES 10-13 ANS

13 jeunes sont partis 5 jours en camp à LALINDE en Dordogne au Moulin de la Guillou. Au programme, activités sportives, visites de grottes, escalade, spéléologie, loisirs, fêtes... Ce fût l'occasion pour eux de découvrir des sites remarquables à travers des activités encadrées par des moniteurs diplômés. C'est aussi une opportunité pour les adolescents d'apprendre à se gérer en toute autonomie en participant à la vie du groupe.

Un nouveau camp devrait être organisé pour 2023.

INFOS JEUNES 16-25 ANS

Pour les 16-25 ans, un dispositif a été mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine : Destinaction Il s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un projet de voyage en autonomie (sans encadrement familial ou professionnel, uniquement entre amis ou seul). Une bourse de 130 € est allouée aux jeunes pour la totalité du séjour après validation du projet devant un jury. En 2022, 20 jeunes ont tenté l'expérience sur 2 destinations : Espagne et Portugal.

Si vous aussi, vous voulez changer d'air, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service enfance-jeunesse de la communauté de communes au 05 55 84 02 12 pour tous renseignements et éventuellement le montage de votre dossier.

En 2022 : 17 jeunes ont suivi la 1ère session de formation BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) proposée par Familles Rurales et organisée par la Communauté de communes au Pescher. En 2023, une nouvelle session est prévue du 11 au 18 Février au Pescher avec une nouveauté : accès possible de la formation dès 16 ans.

Autre opération menée par le service : organisation pour la 1ère fois d'un séjour « sensibilisation, prévention et permis AM (ancien BSR) organisé à Beynat où 10 jeunes de 14 à 16 ans ont participé. Un nouveau séjour sur ce thème devrait être renouvelé en Avril 2023.

NOUVEAU : Des animateurs ont été formés sur le handicap et pourront ainsi accueillir les enfants sensibles et porteurs de handicap dans des conditions optimales.

Pour tous renseignements, prendre contact auprès du service Enfance Jeunesse au 05 55 84 02 12 ou par mail alsh@midicorrezien.com

SPORT-CULTURE

La Communauté de communes apporte son soutien financier aux associations du territoire. Cette année encore, les dossiers de demande de subventions sont disponibles sur le site internet <https://www.midicorrezien.com/services-la-population/demande-de-subvention-ccmc> et doivent être déposés pour le 31 janvier 2023

Les gymnases de Beynat et Meyssac appartiennent à la communauté de communes. Ainsi, les écoles, collèges, associations peuvent utiliser ces équipements selon un planning établi.

ACTION SOCIALE

SERVICE REPAS A DOMICILE

Au cours de cette année 2022, le service des Repas à Domicile a maintenu son engagement auprès des habitants du territoire en assurant le service avec professionnalisme. Les agents roulent quelles que soient les conditions météorologiques afin que chacun ait son repas !

Les résultats des questionnaires de satisfaction 2021 sont toujours globalement positifs et ont été présentés aux élus, aux agents et partenaires en Février 2022.

A l'issue du dernier conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale le 20/09/2022, les membres du CA ainsi que les agents du service Repas à Domicile ont pu bénéficier d'une dégustation-surprise des journées alimentaires ce qui a permis de confirmer la qualité de la prestation fournie par l'EHPAD de Meyssac.

ANIMATIONS/PREVENTION 2022

Courant 2021, les communes de Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac ainsi que le CIAS Midi Corrèzien se sont engagés dans l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer et de leurs proches à travers la signature de la Charte d'engagements réciproques « ville aidante Alzheimer ». L'objectif est de promouvoir et développer des actions au cœur de nos villes, au plus près de la population en formalisant le lien entre l'Instance de Coordination de l'Autonomie (relais de proximité) et France Alzheimer qui œuvrent depuis des années dans ce sens.

Cette année, l'Instance de Coordination de l'Autonomie (I.C.A) a mis en place plusieurs animations dans le cadre d'un appel à projet présenté par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Corrèze sur l'aide aux aidants. Pour ce faire le CIAS Midi Corrèzien a décidé de nommer ce projet « Une Pause s'Impose » et de travailler avec ses partenaires, le Relais Détente Midi Corrèzien et France Alzheimer, afin de promouvoir les dispositifs d'accompagnement des aidants qui peuvent être mobilisés sur notre territoire. Aussi, se sont déroulés :

- Un après-midi d'informations et prévention sur l'AVC avec l'association HEMIPASS à Nonards le 18 avril 2022 ;

- Un forum sur l'aide aux aidants à Meyssac, le 20 septembre 2022.

Pour compléter ces actions, aura lieu le 6 décembre prochain, à Meyssac, un ciné-débat, le film « Une vie démente » sera proposé aux participants suivi d'un débat animé par des professionnels.

« Une Pause s'impose » ne s'arrête pas en 2022, d'autres ateliers prévention et animation sont programmés et vous attendent pour 2023.

Pour plus de renseignements, appelez l'Instance de Coordination de l'Autonomie au 0555840505.

TOURISME

CAMPING LA VALANE À COLLONGES-LA-ROUGE

Depuis le 1er janvier 2020, le camping est géré en délégation de service public par Aquadis Loisirs qui chaque année réalise des travaux. Cette année, 6 mobil home neufs ont été installés ainsi que 2 chalets.

LES PISCINES D'ALTILLAC ET LA VALANE (COLLONGES-LA-ROUGE)

Ces 2 équipements communautaires permettent dès le mois de Mai d'accueillir les scolaires dans le cadre de la natation scolaire.

La piscine de la Valane, malgré les abords défectueux autour des bassins mais grâce aux températures élevées de cet été, a connu une forte fréquentation.

En Août, la ligue contre le cancer est venue animer sur la plage de la piscine un atelier « Prévention solaire ». Coloriage, jeux de cartes et des cadeaux offerts par la Ligue en plus des conseils prodigués en amont sur les dangers du soleil.

DIVERS

LOCAL TECHNIQUE DE NONARDS

Suite à la vente de l'ancien local technique situé sur la Commune de Beaulieu sur Dordogne, la Communauté de Communes Midi Corrèzien a aménagé des nouveaux locaux au sein de son bâtiment situé à Laroche sur la commune de Nonards. Les anciens sanitaires ont été rénovés par l'entreprise GS Plomberie, sise à Saillac. Deux pièces ont été aménagées en cloisons modulaires par l'entreprise ABSICES, sise à Meyssac. La première, d'une surface de 15 m², accueille une cuisine et un coin bureau. La seconde, d'une surface de 18 m², fera office de local technique avec un établi et du rayonnage pour stocker le matériel.

Les installations électriques ont été réalisées par l'entreprise LAFFAIRE, sise à Chenailleur-Mascheix.

Le cout des travaux s'élève à 36 851,47€ HT. Le Conseil Départemental finance cette opération à hauteur de 11,5% et un dossier DETR a été déposé pour un financement à hauteur de 45%.

NOUVEAUX CHAPITEAUX

La Communauté de Communes Midi Corrèzien dispose de 8 chapiteaux mis à disposition des communes et associations du territoire. En 2022, la collectivité a fait l'acquisition de 3 chapiteaux neufs en remplacement des anciens.

COMMUNICATION

La communauté de communes vous informe au quotidien sur son site internet, sur Facebook et depuis mai dernier via l'application numérique Intramuros sur l'actualité, les événements... de votre commune et de votre intercommunalité. Artisans, commerçants, associations peuvent publier également des informations. Si vous ne connaissez pas encore l'application, téléchargez là gratuitement sur <https://appli-intramuros.fr/>

Vous trouverez également sur notre site sur la page <https://www.correzeboostemploi.fr/>, dans la page offres d'emploi, les offres d'emplois de notre territoire avec possibilité de tri par commune.

EVENEMENT OCTOBRE ROSE - NOUVEAU SUCCES DE LA 2EME EDITION

La Communauté de Communes Midi Corrèzien a signé un partenariat avec la Ligue contre le Cancer intitulé : « Ma communauté de communes se ligue contre le cancer ».

A travers cette signature, de nombreuses actions vont pouvoir être impulsées. Pour la 2ème année consécutive, la communauté de communes a organisé la « Midi Corrèzienne » et a proposé en plus de la randonnée pédestre, un parcours VTT.

Près de 300 participants ont répondu présents à cette 2ème édition organisée à la Cafoulière à Puy d'Arnac le 2 Octobre dernier et un chèque de 2 500€ a été remis à la Ligue contre le cancer.

Si vous n'avez pas pu y participer, on vous invite à vous rendre sur le site de la Cafoulière où se trouve le panneau explicatif des 2 randonnées pédestres. Pour la randonnée VTT, on la retrouve sur notre site.

RESSOURCES HUMAINES

A compter du 1er janvier 2023, Hakim DJAFAR, Directeur Général des Services, quitte la collectivité pour d'autres fonctions.

A cette même date, Céline FOURCHES du CIAS Midi corrézien, coordinatrice et responsable du service de repas à domicile, et Chrystèle CASTERA, chargée de communication, prendront une disponibilité d'un an pour exercer d'autres activités professionnelles.

Cette année c'est également le départ à la retraite de Brigitte POIS, infirmière au SSIAD.

Nouveaux salariés :

- **Fanny Vaillant** recrutée au poste de chargée de mission contractualisations, diagnostics de territoire et suivi de projets en VTA (Volontariat Territorial en Administration).

Son bureau est au siège de la Communauté de communes à Beaulieu-sur-Dordogne.

Ses coordonnées : Tél : 07 56 25 01 34 Courriel : f.vaillant@midicorrezien.com

- **Diego Sanchez** recruté au poste de conseiller numérique

Son bureau est sur le site de la Communauté de communes à Meyssac

Ses coordonnées : Tél : 05 55 91 00 04 ou 07 56 25 01 33

Courriel : d.sanchez@midicorrezien.com

- **Damien Dejammes** recruté au poste d'agent technique (succède à M Rémi LAPORTE).

Ses coordonnées : Tél : 06 48 87 94 27





Année scolaire 2020/2021

Pour cette rentrée en mode protocole sanitaire , c'est avec joie et motivation que Christelle Domingo a pris le poste laissé vacant par la précédente enseignante .

Habitant la commune un de ses objectifs pédagogiques et de faire découvrir à ses 19 élèves le village et ses environs et de leur ouvrir des horizons culturels et artistiques .

A l'automne visite du village avec Daniel Roblin pour une ballade contée à travers l'exposition de photographies , visite du musée , du lavoir , de l'église et de la mairie et les symboles de la République ainsi que l'hommage au 11 novembre .

L'hiver dernier, classe de neige annuléemais pas Noël !

Au printemps, escrime dans la cour pour 5 séances avec un professeur, le top ! Car beaucoup de sorties sportives n'ont pas eu lieu

Pique nique musical au jardin et sortie scientifique à la mare chez Timothée .

Fin d'année, les séances piscine et les sorties accrobranches et musée de Neandertal furent très appréciées pour oublier une année « masquée » .

Mais l'avantage d'être dans une petite école rurale c'est que l'on ne se brasse pas et donc les gestes barrières sont plus simples à appliquer !



Année scolaire 2021/2022

Les élèves de Saillac CM1 et CM2 en prévention routière cyclable sur une journée ensoleillée ce 16 décembre.





Savoir Rouler à Vélo à l'école de Saillac :
C'est quoi ?

C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation encadrée par des professionnels.

1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo à l'école le jeudi 2 décembre avec Benjamin EYROLLE Educateur sportif USEP et Valérie DELPY conseillère pédagogique EPS.

2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé à l'école avec la Prévention MAIF et ses bénévoles le 16 décembre dans la cour ensoleillée.

3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique dans le bourg de Saillac avec l'USEP et des bénévoles du village en avril 2022 et la sortie finale à Chauffour en juin sur la journée avec deux parents agréés encadrants .

La Science à l'école

Comme l'an passé, 5 étudiants en médecine de Limoges sont venus gracieusement proposer des ateliers scientifiques et ludiques à la classe de cm1/cm2 de Saillac .

Cette année le thème choisi par l'enseignante était l'hygiène .

C'est donc en ateliers et par groupe que les enfants ont découvert jeudi 17 mars les thématiques proposées sur l'hygiène bucco-dentaire, des mains, l'hygiène intime et l'hygiène corporelle .

L'après-midi du vendredi 18 mars a été plus ludique à travers les jeux les olympiades de l'hygiène avant tout !

Un jeu de l'oie grandeur nature dans la cour sur les connaissances apprises a clôturé ces deux après-midi apprenantes pour le plus grand plaisir des enfants ainsi diplômés et des étudiants en médecine, ergothérapie et infirmières des écoles de Limoges .

Merci à Lisa, Lola, Lise, Emma et Raphaël (ancien élève de l'école !) pour leur sérieux et enthousiasme dans leur prestation auprès des élèves toujours avides de connaissances.

Une initiative heureuse et très appréciée.

A Chauffour, les élèves de cycle 2 ont eux travaillé sur le thème de l'alimentation et ont cuisiné des muffins au chocolat et à la courgette !

Chandeleur en classe de neige à Chamonix



Michel Jarrige,
Association les Amis de Cavagnac



Journée accrobranche

Le 22 Juin sur le site Nature et Evasion de Jugeals-Nazareth très appréciée par les élèves du RPI Collonges/Saillac/Chauffour.

Des toute petite section au CM 2 (chacun sur les ateliers adaptés) cette journée aura été magnifiée par les nombreuses attractions et un moment très convivial.

Certaines prouesses ont même étaient observées suivant l'agilité et la souplesse de certains élèves ... et pour d'autres une petite appréhension (n'est-ce pas Maxence ?) avec une petite couche d'adrénaline.

Le tarif des entrées pris en charge par la caisse des écoles du RPI et le transport par les 3 municipalités.



Création poétique à l'école



Par un bel après-midi d'octobre, la classe de cm1/cm2 a reçu la visite d'Anne Marie Prévot (très active sur notre territoire de Meyssac et surtout reconnue et bienveillante de notre culture) venue pour une séance de poésie sur les 4 éléments : eau, terre, feu et air. Timides poètes au départ, les élèves se sont pris au jeu et des poèmes en rimes ou pas ont été écrits avec beaucoup de plaisir et d'imagination sur le thème proposé.

Merci Anne-Marie

*« Quand les nuages s'évanouissent
Arrive le bonheur, c'est le soleil et la caresse du vent
Juste ce qu'il faut pour faire tourner les moulins. »*

Les poèmes illustrés ainsi que leurs versions sonores seront exposés au pôle Poésie « L'ouvrier » de la foire du livre de Brive à côté d'autres poèmes des établissements scolaires de Brive .

Horaires du RPI

- Collonges : 8h45 - 12h00 / 13h30 -16h15	APC 8h15 - 8h45
- Chauffour : 8h45 - 12h15 / 13h45 - 16h15	APC 8h15 - 8h45
- Saillac : 9h00 - 12h15 / 13h45 - 16h30	APC 8h30 - 9h

CONTACTS

Saillac - 05 55 25 32 33 (école), 05 55 25 41 37 (mairie)

Chauffour - 05 55 25 45 90 (école), 05 55 25 42 82 (mairie)

Collonges - 05 55 25 44 85 (école), 05 55 25 41 09 (mairie)



Les élèves du Lycée Agricole des Vaseix en visite le 23 novembre 2021 au Musée de la noix de Saillac.

Une visite fort intéressante pour les 24 élèves et leurs 2 accompagnateurs en matinée. Elle s'est poursuivie par un bon petit repas à midi (à la noix bien sûr), le tout



au pied de la statuette des « 4 Demoiselles » dans la salle du trésor. Une journée culturelle très réussie.

Les gérants Michel et Fabiana remercient grandement les organisateurs en partenariat avec Sandrine et Marine de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne.

Un concert gratuit : les American Gipsy a eu lieu le samedi 19 juin 2022 au Musée de la Noix de midi à 15h.

La nouvelle directrice de l'Office de Tourisme : Camille Lachèze est venue visiter le Musée accompagnée par Alain Simonet Président du Midi Corrèzien, M. Beco, Président de l'Office de Tourisme et maire de Loubressac, Philippe Longeuville Maire de Saint-Julien Maumont et Olivier Laporte, le Maire.



le musée de la noix où il y a à boire et à manger

2022... drôle d'année pour le Musée de la Noix et son bistrot, ouverts du 15 Avril au 15 Octobre.

Alors que l'année précédente, lassés du confinement qui les avait englués durant de longs mois, dans leur canapé, devant leur poste de télévision ou leur album photos de vacances des années pré-Covid, les touristes n'avaient pas trop regardé à la dépense, cette année, le contenu du portefeuille a joué un rôle déterminant dans la baisse de fréquentation du bistrot.

Oui, c'est vrai, la phrase précédente est longue, un peu comme ces journées, durant lesquelles, entre 9h et 18h, se vendaient 1 café, et une bouteille d'huile de noix, de production locale.

Le Musée et son petit espace boutique n'ont pas souffert de la morosité économique. Le Musée a continué à accueillir individuels, familles et cars de touristes pour des visites souvent accompagnées d'une dégustation de vin de noix, et nouveauté, 2 associations d'amateurs de voitures anciennes sont venues, du Puy-de-Dôme et du Cantal, passer la journée avec les 4 Demoiselles (déjeuner, visite et dégustation).



Enfin, à la suite d'une visite « incognito » d'un de ses inspecteurs, le Bistrot a été intégré au guide de voyages « Lonely Planet », et recommandé.

A signaler que, peu de temps avant la Fête de la Noix du 2 Octobre, le Musée s'est enrichi d'une collection de remarquables casse-noix, grâce à la donation faite par une généreuse collectionneuse suisse.

La boutique, en proposant une large gamme de produits locaux, de Lou Pé Dé Gril de Curemonte, entre autres, et l'huile de noix de Ligneyrac, a connu une belle activité, supérieure à celle de l'année précédente.

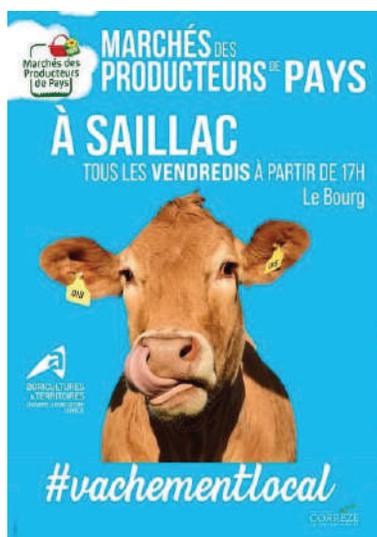
Alors, souhaitons aux 4 Demoiselles une année 2023 faite de réussite(s) dans tous leurs domaines.

Michel Richard

A partir du 1er mai, les Quatre Demoiselles accueillent dorénavant leur nouvelle gérante : Isabelle DIACRE, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Marchés de producteurs de pays 2021

Une année sous les contraintes sanitaires. Le 10 juin a eu lieu à Saillac la réunion de la commission communale des Marchés de producteurs de Pays saison 2021, en présence du Maire, de Saillac Animation, des producteurs et des 2 techniciens de la Chambre d'Agriculture : Mathieu Charvroux et Denis Arrestier. Un protocole sanitaire a été mis en place et la liste des producteurs présent sur ce marché a été validée.



Les gestes barrières et le protocole sanitaire ont été dans l'ensemble bien respectés (les bénévoles ont été exemplaires) avec une fréquentation honorable malgré la période.



Marchés de producteurs de pays 2022

La saison 2022, qui a connu une levée de la plupart des contraintes sanitaires a été une belle réussite pour nos marchés de producteurs avec une fréquentation record.



Fête Votive et Course de la Noix



Aubades



Le podium à l'arrivée du Critérium cycliste (juillet 2022)

Bureau de Saillac Animation

Présidente : Joëlle CHARREYRON
Vice-président : Bernard DELPECH
Secrétaire : André GIANFRANCESCHI
Secrétaire-adjoint : Jean-Pierre BUISSON
Trésorière : Marie-Jo BOUDET



Festivités 2023

- 1er juillet** : Fêtes des Ecoles du RPI
- 7 juillet - 25 août** : Marché de Producteurs de Pays
- 14, 15, 16 juillet** : Fête Votive
 - vendredi 14 : marché de producteurs de pays
 - samedi 15 : vide-grenier, animations diverses et repas festif
 - dimanche 16 : Critérium cycliste «Grand Prix de Saillac»





Fête de la Noix - Édition 2022

Une Fête de la Noix réussie avec quasi 5000 visiteurs.

Étaient venus nous rendre visite le Sous-Srêfet, Mme La Députée aux côtés de Pascal Coste, du Président du Midi Corrèzien, Alain Simonet, et du Maire Olivier Laporte, le président de l'Office de Tourisme, Mr Béco et quelques maires du territoire (Ligneyrac, Meyssac, Beynat, Lanteuil, Noailhac, etc.), enchantés par les animations et la beauté du village avec comme point d'orgue le moulin à noix, attractivité remarquable, et le stand technique avec Roland Bergougnoux (stand Quincamat).

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont animé ce stand technique : M. Poullain des établissements Sommier, Romain Ciscard, Ets Combes, Roland Bergougnoux, Ets Quincamat, La Maison Frégeat de Glanes avec une présentation attractive de leur système de noisillage et la chambre d'agriculture avec Jacky Leymat pour le Syndicat de la Noix. Un stand bien garni et apprécié des visiteurs.

Pour le festif : toujours un beau panel d'exposants avec des produits divers et variés à base de noix, l'espace auteurs avec 4 écrivains, les animations de rue pour une déambulation sympathique.

Le clou de la fête étant assuré par Philippe Rauly et son pain aux noix cuit sur place et M. Castagné avec le pressage des cerneaux pour une huile de noix goûteuse au millésime 2021.



Pour conclure un véritable coup de chapeau aux bénévoles et organisateurs. Un grand merci aux bénévoles pour ce nouvel dévouement apprécié avec le gros travail de mise en œuvre. Encore une belle fierté pour ce village, un grand merci à Saillac Animation et aussi aux partenaires institutionnels financiers qui ont permis cette fête : Conseil Départemental de la Corrèze, la Région Nouvelle Aquitaine, la communauté de communes du Midi Corrèzien et la commune de Saillac.





Les Amis de Saillac

Depuis 2 ans, nous n'avons pas eu d'activité, la pandémie est passée par là !

On espère qu'on verra le bout du tunnel.

La Présidente, Monique, et sa petite équipe vont penser à se remettre au travail. Soyez patients...

Une chose est sûre, on ne vous oublie pas.

Dans le cadre du patrimoine local, les Amis de Saillac ont alloué une participation financière de 1600 € à la restauration du clocher.

Nous avons aussi une pensée pour nos nombreux adhérents disparus depuis 2 ans.

Chers amis, à très bientôt.

Composition du bureau des Amis de Saillac :

- *Présidente* : Monique ROUILLARD
- *Secrétaire* : Joel PESSEREAU
- *Trésorière* : Christelle DOMINGO
- *Membre du bureau* : Odile TRONCHE

Société de chasse, 2021

La société de chasse de Saillac a fait une très bonne saison de chasse.

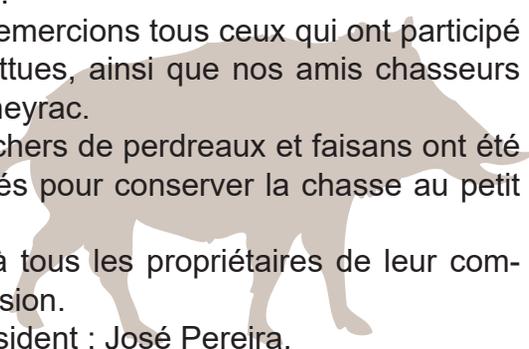
Nous avons prélevé 5 chevreuils et 12 sangliers, de quoi pallier un peu les dégâts causés.

Nous remercions tous ceux qui ont participé aux battues, ainsi que nos amis chasseurs de Ligneyrac.

Des lâchers de perdreaux et faisans ont été effectués pour conserver la chasse au petit gibier.

Merci à tous les propriétaires de leur compréhension.

Le Président : José Pereira.



Carnet rose

2021

1er janvier, **Angéline**

au foyer d'Antoine et Julia LAMBERT

16 juin, **Jules**

au foyer de Camille et Sofiana LOBATO

29 juillet, **Jules**

au foyer de Mathieu et Sylvie CASTAGNÉ

25 octobre, **Nolan**

au foyer d'Elodie et Nicolas MEYNEN

02 décembre, **Alyssa**

au foyer d'Alain et Cécile FERNANDO

2022

06 janvier, **Nino**

au foyer de Jérôme RENAULT et Lou ADENIS

22 janvier, **Léandre**

au foyer de Dimitri et Leslie LAPORTE

31 mars, **Lowen**

au foyer de Laura et Yohan DUMUR

21 mai, **Elyo**,

au foyer de Marion BONK et Walter FEIGNA

3 septembre, **Aimé**

au foyer d'Annabelle et Raphaël HARDY

Carnet gris

2020

CRÉMONT Lucette, le 25 août (oubli précédente Gazette)

2021

HOUSINGER Gérard, 84 ans, le 9 janvier

LAFURIE Denise, 95 ans, le 20 Janvier

COLMANT Odette, le 22 janvier

BRANDEL Gaston, 94 ans, le 10 février

ALBERT Gaby, 88 ans, le 5 mai

SALVANT Marie-Jeanne, 92 ans, le 21 juillet

RÉYÉ Jean, 84 ans, le 29 juillet,

LEYMAT Denise, 91 ans, le 23 Août

SAFAROVA-CHATEL, 62 ans, le 7 septembre

CHAULET Claude, 83 ans, le 25 novembre

2022

PRUGNARD Marcel, 89 ans, le 19 juin

MARCILLOU Léon, 99 ans, le 12 juillet

MEYSSIGNAC Gilbert, 64 ans, le 17 juillet

ENTRAYGUES Paulette, 95 ans, le 26 novembre

CHAUZEIX Thérèse, 75 ans, le 2 décembre

LEFEBVRE Bernadette, 89 ans, le 19 novembre

2023

CHAMP Emile, 81 ans, le 10 janvier

Disparition de Léon MARCILLOU, Maire honoraire



Extrait du discours d'Olivier Laporte lors des obsèques du 12 juillet 2022.

Une figure de la commune nous a quittés.

Saillac est en deuil. Notre village vient de perdre l'un des siens, l'un de ses acteurs à qui il doit beaucoup. C'est avec une immense peine que le maire que je suis a appris le décès de Léon Marcillou, maire honoraire de notre commune. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, des anciens élus comme des nouveaux, de tous les employés comme de toutes les personnes qui ont travaillé avec lui, je viens adresser un dernier au revoir à notre cher ancien maire, apporter un témoignage de reconnaissance à l'élu, un témoignage d'affection à l'homme et, si j'en juge au nombre de personnes présentes, en ce jour de deuil, je pense que nous partageons tous les mêmes sentiments.

Une personnalité toujours accessible, disponible et aimante.

Le 07 Juillet, Léon nous a quittés. Avec lui, disparaît un homme respectueux des autres et attentifs à eux, une personnalité toujours accessible, disponible et aimante.

Elu en 1959, Il aura fait 4 mandats en tant que conseiller municipal et 3 en tant que maire depuis 1983, avant de prendre la décision de passer le flambeau 18 ans plus tard en 2001.

Il a accompli ses mandats du premier au dernier jour comme il avait assumé toutes les fonctions que le suffrage lui avait confiées avec humilité, avec sérieux, avec fidélité en gardant les convictions qui n'ont cessées de l'animer, nous avons quelques traits semblables comme il aimait me le dire dont l'obstination mais surtout le respect.

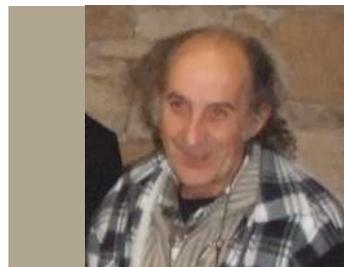
Une fidélité à ses principes.

Léon, c'était la fidélité à des principes et des idées. Il travaillait avec cette idée qu'il faut agir pour le bien commun avec une rigueur de pensée et une volonté d'être efficace.

Les projets réalisés.

Il serait fastidieux de lister tout son apport pour notre village, le résultat est devant vos yeux ou autour de vous, donc je vous laisse constater de vous-mêmes les belles réalisations que nous avons accompagnées modestement et poursuivies pour certaines toujours dans la continuité des prédécesseurs, sa fierté restant sans aucun doute l'aboutissement en 2016 de l'ouverture de notre « Maison » Musée de la Noix et sa Fête de la noix initiée en 1993.

« Adieu et surtout Merci Léon, pardon... Respect et profonde admiration M. le Maire ».



Emile CHAMP

Décédé à l'âge de 81 ans, Emile fut une personnalité très attachante et dévouée aux autres après une carrière bien remplie.

Il a accompli deux mandats municipaux dont un d'adjoint au maire de 2001 à 2008. Il était également investi dans l'activité associative en tant que coprésident de 2004 à 2008.

Jean-Louis MONTEIL, maire de Ligneyrac, disparu le 19 février 2022.

Un homme "très attaché à son territoire, avec un grand sens du service public ».

Il portait l'écharpe tricolore depuis septembre 2016, après la démission du maire précédent, alors qu'il exerçait pour la première fois un mandat électoral en qualité d'adjoint. Réélu en 2020, il allait avoir 73 ans.





Economies d'énergie

CORRÈZE BOUCLIER ÉNERGÉTIQUE

Les aides du Département pour baisser ma facture d'énergie et gagner en confort !

Plus d'informations sur : www.correze.fr/bouclier-energetique
05 55 93 77 77

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT
BOUCLIER ÉNERGÉTIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence nationale de l'habitat

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE FRANCE RENOV.

Le service public pour mieux rénover votre habitat.

FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RENOV : LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE GRATUIT ET INDÉPENDANT POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.
05 55 20 88 96 ou sur france-renov.gouv.fr

avec **France Rénov'**
le service public pour mieux rénover votre habitat

agglomération de Corrèze
HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ
Kaintre
PAYS FUYOIS
MJC Corbiat
MJC Saint-Genès

Assainissement

Assainissement non collectif

Acheteur ou vendeur d'une maison, ce qu'il faut savoir

Si votre maison n'est pas reliée au réseau public de collecte des eaux usées communément appelé « tout-à-l'égout », vous devez avoir votre propre installation d'assainissement individuel (type fosse septique par exemple) et respecter certaines règles pour être en conformité avec la réglementation. En effet, les rejets d'eaux usées (toilettes, douches, eaux de vaisselle...) peuvent présenter des risques pour l'environnement ou la santé des personnes si votre installation est défectueuse ou mal entretenue. Elle doit être régulièrement contrôlée par le service public d'assainissement non collectif (SPANC) et faire l'objet, si nécessaire, de travaux de réhabilitation.

En cas de vente, des démarches sont à accomplir, à la fois par le vendeur et par l'acquéreur pour vérifier la bonne conformité de l'installation et, le cas échéant, engager des travaux.

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
www.developpement-durable.gouv.fr

LE RÔLE DU NOTAIRE

Lors de l'acquisition d'un bien immobilier, le notaire procède aux vérifications des pièces nécessaires à la rédaction de l'acte de vente ; notamment celles concernant le diagnostic d'assainissement non collectif (ANC). Il peut ainsi conseiller le vendeur, au regard de la responsabilité des vices cachés, ou l'acquéreur, vis-à-vis de l'obligation de mise en conformité de l'installation d'assainissement non collectif.

www.notaires.fr

Pour en savoir +

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr
www.legifrance.gouv.fr
Arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, arrêté du 27 avril 2012, décret n° 2012-274 du 28 février 2012 - Permis de construire

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Notaires de France
Séminaire et pour l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr



Un orgue donné généreusement orne dorénavant notre église. Il a été offert par Mme Nancy Thebaut de Meyssac. Personne très impliquée dans la vie associative, elle est aussi déléguée éducation nationale pour Saillac : elle a participé à de nombreux petits travaux avec les élèves. Par ailleurs, elle est sur Meyssac avec la chorale « les Chœurs de Grés Rouges », venue donner quelques concerts de Noël dans notre église..

Franchement une bien belle et gentille personne que nous remercions sincèrement.

Sécurité et civisme

Le mardi 09 Novembre 2021, près de trente communes ont signé un protocole de mise en œuvre du rappel à l'ordre, protocole signé entre les Maires et la Procureure de la République auprès du Tribunal de Grande Instance de Brive, le Maire de Saillac en faisant parti. Le sujet avait été évoqué lors du conseil municipal du 15 Septembre.

Conformément à la volonté du Garde des Sceaux de rapprocher les citoyens de la justice et d'apporter des réponses rapides aux infractions du quotidien, Madame Emilie Abrantes, Procureure de la République de Brive a souhaité que cette convention partenariale soit un outil de vigilance de proximité permettant d'apporter une réponse rapide aux infractions de faible gravité constatées localement.

Cette réunion a été aussi l'occasion d'un échange très intéressant et abouti sur tout une série de questions portant sur le fonctionnement de la justice en Corrèze. Les élus, en préambule, ont pu échanger sur le sujet avec le juriste assistant du parquet M. Sakala Nicolas, venu aimablement et efficacement à leur rencontre en septembre apportant ainsi des précisions sur cette procédure.

Ce rappel à l'ordre par le Maire traite des atteintes aux personnes (injures, divagation animale, menaces de violences, bruits ou tapage nocturne, etc.), les atteintes aux biens (abandon ordures ménagères, menaces de dégradation...), les atteintes contre la Nation, l'État ou la paix publique (entrave à la circulation sur la voie publique), les atteintes au domaine public routier communal (déversement de substances), les contraventions aux arrêtés municipaux et aussi en matière de prévention de la délinquance. De fait, ce rappel à l'ordre concerne tout un panel d'infractions devant lesquelles les maires se sentent bien souvent démunis et seuls. C'est donc un outil vraiment pertinent .

Un échange annuel viendra faire un bilan entre Mme La Procureure et le Maire avec évaluation de ce protocole.





INFORMATIONS DIVERSES



Un petit rappel, déjà fait en 2021, pour le stationnement illicite dans le bourg : des parkings et places publiques sont à disposition à quelques mètres !

Par ailleurs, merci de respecter la vitesse et de mettre fin à la divagation des chiens.

Toutes ces incivilités entraînent des risques comme la provocation d'accidents de circulation, des nuisances de tous ordres : ruelle obstruée, sécurité des piétons, déjections de chien devant les maisons ou dans les parties enherbées, etc.

A partir de 2023, au 2^{ème} avertissement amiable, suivra une verbalisation de 2^{ème} classe (de 35€ à 135€) régie par la loi dans leurs catégories respectives.

Il est fort dommageable pour notre petit village si charmant et agréable à vivre d'en arriver là !!!



RÉTROSPECTIVE 2021 - 2022

Départ à la retraite de Martine VALADE (2021)

Martine Valade, la cantinière, a pris sa retraite après 14 ans de bons et loyaux services auprès des écoliers de Saillac et de la commune, participant de fait, au maintien des services publics dans nos territoires ruraux.

Son travail, toujours effectué avec sérieux et application, a parfois relevé de l'exploit, mais toujours dans la bonne humeur et le sens du devoir bien accompli.

D'ailleurs, malgré les conditions sanitaires particulières, le maire Olivier Laporte, l'institutrice Christèle Domingo, la déléguée élue Anne Batut-Crémont, les parents d'élèves (Isabelle Colmant, Présidente) avaient décidé de marquer avec cœur et jovialité ce dernier jour du 31 Mai 2021, après une dernière journée cantine, à la grande surprise de Martine quelque peu émue.

Le Maire dans une brève mais émouvante allocution (associant les délégués élus des autres mandats), a relaté le parcours bienveillant de la récipiendaire (avec quelques pointes d'humour et un clin d'œil à Jean-Louis, son mari). Martine a été remerciée et félicitée pour son dévouement et son efficacité dans les tâches rendues compliquées durant la période de Covid19.

De nombreux présents lui ont été offerts (fauteuil, tablier de cuisine, fleurs, plantes et même un diplôme d'honneur). Martine a été particulièrement touchée par la lecture de poèmes par chaque enfant... Les yeux en venant aux larmes sous un tonnerre d'applaudissements.

Une page s'est donc tournée dans la bonne humeur, laissant la place à Fabiana qui remplace Martine, depuis le 10 Mai 2021, pour ce poste d'agent technique qui requiert de nombreuses qualités.





RÉTROSPECTIVE 2021 - 2022

Journée éco-citoyenne

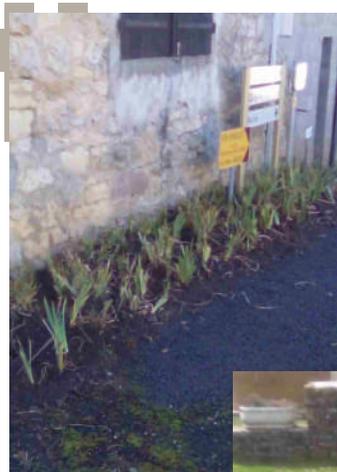
Le samedi 2 octobre 2021, une petite animation dans le cadre des journées européennes du développement durable avait lieu devant l'église de Saillac.

Malgré une faible affluence, petits et grands ont pu participer à la petite randonnée écocitoyenne de 4 kms autour du bourg et participer aux ateliers très sympas orchestrés par Manoël et Jean-Marie.

Une initiative sympathique grâce à laquelle ont été réalisés des nichoirs, des jeux de construction à partir de chute de bois et aussi la collecte et collage des couleurs automnales.

La municipalité avait en préambule offert un petit café/chocolat au Musée de la Noix agrémenté des délicieuses brioches réalisées par Fabiana.

Une bien agréable matinée avec la clémence de la météo.



Pierre Valette, notre cantonnier, est force d'initiatives pour embellir notre petite commune.



Repas des Aînés

En 2021 et 2022, les repas des aînés ont été livrés à domicile en raison de la pandémie Covid19. Ces délicieux plateaux repas ont été confectionnés par le restaurant du Musée de la Noix.





RÉTROSPECTIVE 2021 - 2022



Cérémonie du 8 mai 2021



Nos élèves de l'école très studieux, en visite au Musée de l'Homme de Néandertal (2021)



Marché de pays 2021



Cérémonie de l'Assomption - Recueillement devant la grotte Notre-Dame de Lourdes, le 15 août 2021



Célébration du jubilé pour l'abbé Reynal le 5 sept 2021 en l'église de Meyssac



Cérémonie du 11 novembre 2021



Halloween 2021



RÉTROSPECTIVE 2021 - 2022



Coup de chapeau à notre ancien co-président de Saillac Animation, Laurent Colmant, pour sa participation très honorable en septembre 2021 au championnat régional VTT 24 kms des sapeurs-pompiers de Nouvelle Aquitaine à Mornac en Charente. Avec une place de 5eme au scratch avec son dossard 606 en 1h31mn17sec, « la classe » pour ce sympathique sportif et féru de VTT.



Notre Marianne a été prêtée durant quelques semaines au Musée Jacques Chirac à Sarran du fait de sa singularité : petite taille... mais grand symbole ! Exposition «Marianne ou les visages de la République» (2021).



Réunion paroissiale le 4 décembre 2021, en présence de l'évêque de Tulle, Mgr Bestion, suivie d'une messe dans notre église.

Nos jeunes accomplissent leur devoir citoyen (2022).



Petit et grands bénévoles au marché de pays (2022)



Au pays de la noix, les mains se teignent de la couleur brou à l'automne (Fête de la Noix 2022).



Denis Louradour, notre 2e ancien co-président de Saillac Animation dans une «haute» humeur festive à la Fête de la Noix 2022.



Nous laissons la parole aux habitants.

Nous souhaiterions soumettre à votre assentiment et avis quatre sujets précis, ci-après :

1. Estimatif du bien immobilier du bâtiment « La Deymie » qui, à ce, jour reçoit deux logements avec des loyers modérés (325 et 340 € / mois)

Ce bâtiment va nécessiter des gros travaux de gros œuvre (isolation énergétique, phonique et aussi menuiseries, toitures et autres). Dans le cas où nous souhaiterions continuer la location (7 200 €/an auquel il faut retenir les charges courantes d'entretien, la taxe foncière et aussi un minimum de travaux d'entretien régulier peinture, sanitaire ,etc....) , malgré des aides généreuses (environ 50 %), il resterait une somme importante à la charge de la collectivité (estimée quasi à 80 000 €), qui, en l'état actuel, n'est pas supportable par la collectivité, si ce n'est avec recours à l'emprunt.

Donc, soit nous vendons celui-ci suivant l'estimatif (il n'y a pas d'obligation de passer par le service domanial : les cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers, quelle qu'en soit leur forme, sont soumises à la consultation préalable dès le premier euro et sans condition de montant. Cette obligation vise notamment les collectivités territoriales, à l'exception des communes de moins de 2000 habitants qui sont dispensées de saisir le Domaine), soit nous lançons ces travaux qui seront seulement programmables sur du long terme, donc pas avant 2025...

Si nous choisissons la deuxième option, nous allons donc rester sur un bâtiment qui est une véritable passoire énergétique et qui, plus le temps passant, obligera à des travaux toujours plus onéreux, en particulier avec le coût augmentant des matériaux et des consommations, sans oublier le confort des locataires et les dépenses énergétiques démentielles misent en exergue !



2. Eclairage public

Nous avons procédé à un diagnostic gratuit (février 2022) par les services de la FDEE19 de notre éclairage public.

Il s'avère que le compte-rendu est bien peu valorisant avec sur les 46 points lumineux et les 3 horloges distincts : 23 point lumineux sont hors-service ainsi que 2 des armoires. Cela nécessite donc un gros budget de réhabilitation, même si nous pouvons obtenir 65% d'aides.

Le coût de ces travaux se chiffrerait à minima 30 000 € (-65%) : changement de l'horloge (validé) et remplacement de 23 lampadaires par des blastes Led ou basse consommation.

Pourquoi ce diagnostic ? Parce aujourd'hui à la vue du dérèglement climatique et de l'augmentation de l'énergie, il s'avère plus que nécessaire de se poser les bonnes questions sur le coût annuel de cette dépense. D'autre part, au regard de l'écologie, on sait que la pollution lumineuse perturbe le comportement des espèces animales nocturnes, accélérant la disparition des plus fragiles d'entre elles. L'extinction permet également de baisser sensiblement notre consommation électrique et de réaliser des économies non négligeables.

Il faut cependant rester sensible à l'aspect sécuritaire et confort. Donc il n'est nullement question de le supprimer, mais peut-être réduire la plage horaire d'allumage dans la mesure du possible (solution envisagée : en suspendre 1 sur 2).



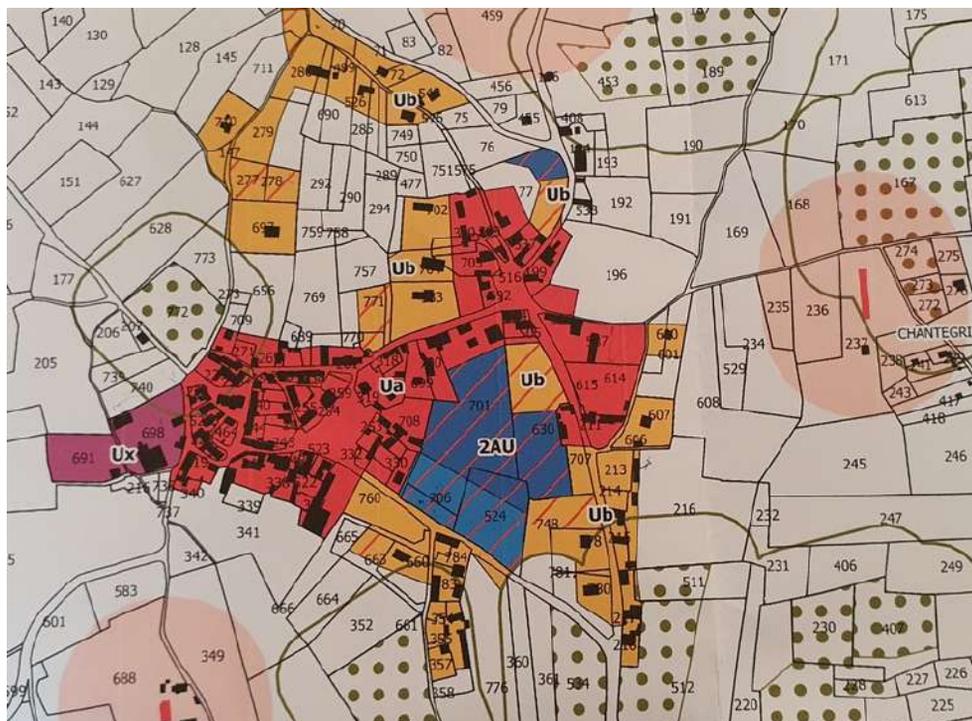
Extrait du diagnostic de l'éclairage public.



3. Eco-Lotissement

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI au niveau du Midi Corrèzien (34 Communes) qui devrait aboutir en septembre 2023 et répondre en partie aux lois sur l'urbanisme et aussi la loi très contraignante Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, qui nous annonce une Zéro artificialisation à l'horizon 2050, (ce qui n'est pas très rassurant pour nos communes rurales), seriez-vous favorable à un projet de lotissement communal (eco-lotissement) sur un terrain bien évidemment retenu en zone U ? Cet investissement d'envergure pourrait être un outil de développement tout en sachant qu'il peut aussi changer la nature de notre petite commune avec la contrainte du périmètre classé «Monuments Historiques» autour de notre église.

L'accent premier étant bien sûr l'habitat individuel, mais aussi et surtout la réhabilitation de l'existant qui lui répond à une dynamique de centre bourg et l'économie évidente de l'espace foncier.



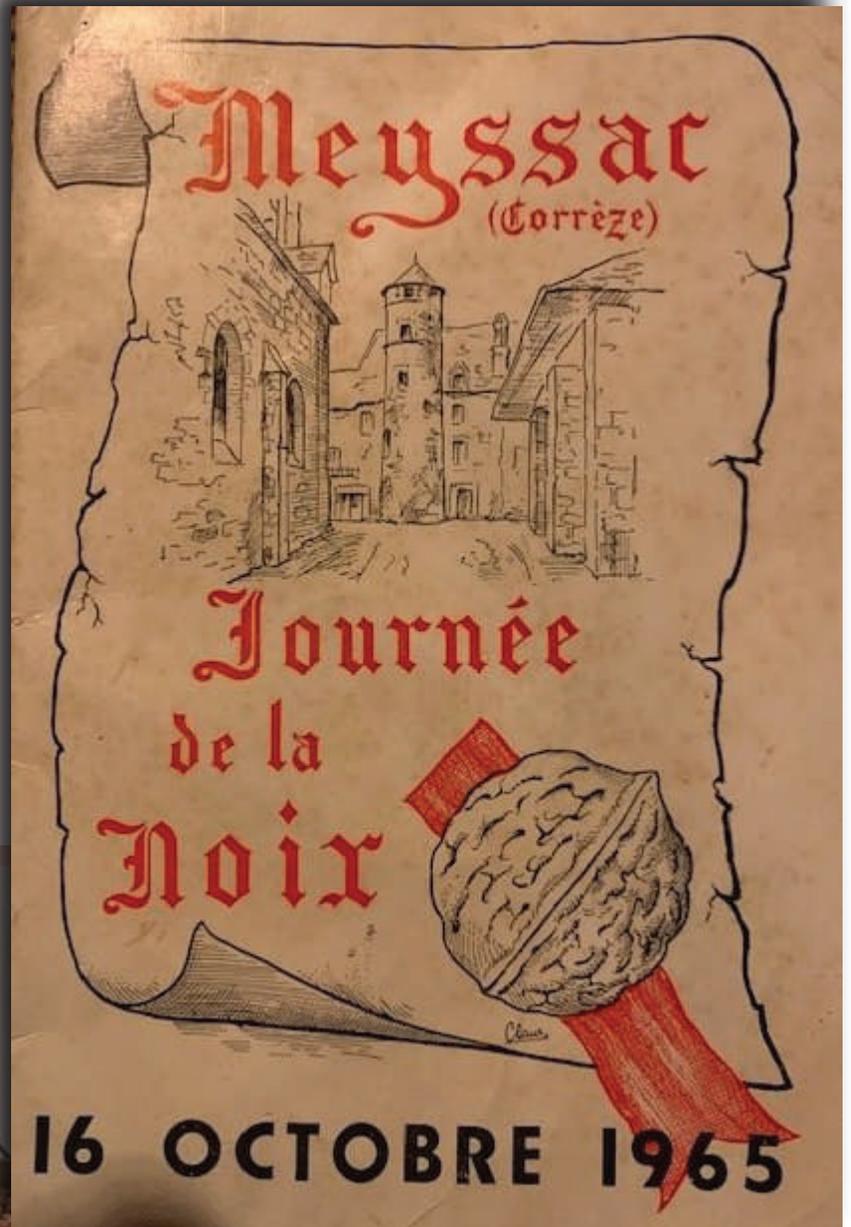
Extrait cadastral et pré-zonage PLUi sur le bourg de Saillac.

4. Communes Nouvelles (fusion entre communes)

La fusion de communes revient dans l'air du temps, elle anticipe un possible redécoupage, voire la suppression des communes de trop petite taille. Il n'est pas question, bien sûr, pour nous de lâcher notre défense du territoire communal et notre entité pour autant ! Il est peut-être judicieux d'anticiper et réfléchir à une possible fusion avec des communes voisines (continuité géographique obligatoire) et au minima arriver à 1000 habitants. Ce projet permet également d'éviter une trop grande perte de dotations qui, aujourd'hui, revêt un aspect plus que pérenne à la survie de nos budgets communaux !

Nous avons sur le sujet eu une petite réunion à Branceilles le 1er décembre 2021 avec de nombreuses communes à l'initiative des élus de Curemonte. La fusion des communes n'a pas laissé transparaître un réel engouement ! Le conseil municipal qui a échangé sur le sujet le 08 Décembre pense unanimement qu'il faut, sans se précipiter, analyser et réfléchir sur les plus et les moins de cette évolution. L'idée principale qui en ressort est le maintien d'un territoire communal à taille humaine et géographique intelligente (exemple du RPI avec Collonges et Chauffour). Nous sommes aussi favorable pour la mise en commun des compétences de certaines autres actions, mais par contre bien garder une administration et services

Nous attendons vos avis (cf. feuille volante) sur ces 4 projets à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.



Pain aux noix géant de 96 kg, réalisé par M. Bos, boulanger à Meyssac. Ce pain a été cuit à l'occasion de la dernière édition de la Fête de la Noix.



POUZOL environnement

RDÛTE 19 **POUZOL TP** **TP** **POUZOL**

Vente Matériaux Construction
Aménagements Extérieurs
Goudronnages - Enrobés
Terrassement - Assainissement

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

05 55 84 63 68
www.pouzol.com